



# FÉDÉRATION C.F.T.C.

## Chimie Mines Textile Energie

**Secteur Mines**

Freyming-Merlebach, le 15 mars 2021

### **Compte rendu du CA de l'ANGDM du 11 mars 2021**

Le CA de l'ANGDM s'est tenu le 11 mars en visio.

Le Président ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue à M. AUNIS comme contrôleur d'état à la place de M. BEFAIS, appelé à d'autres fonctions. Il informe le conseil que conformément au décret de 2021, l'agence prendra en charge les frais de transport pour la vaccination aux personnes qui ne peuvent se déplacer seules. Pour justifier le remboursement, il faudra un bon de transport.

Le Directeur général informe le CA :

- Dans le cadre du COVID, le télétravail continue à être la règle à l'agence, à l'exception de quelques emplois et personnes.
- Suppression de toutes les activités de vacances et loisirs de proximité jusqu'au 1<sup>er</sup> juin. Pour la suite, il est trop tôt pour se prononcer.
- Un accord égalité professionnelle a été discuté avec les organisations syndicales.
- Nomination de Mme DOR comme Directrice régionale dans l'Est ; en attendant son départ à la retraite, un appel à candidature a été fait.

Du fait de l'annulation des vacances et des loisirs de proximité, la CFTC a demandé à la Direction de réfléchir avec les partenaires sociaux d'augmenter le nombre de départs sur le deuxième semestre (aussi bien vacances que proximité), si la conjoncture le permet étant donné que nous arrivons en fin de COG et qu'il n'y aura pas de possibilité de report de budget, à suivre impérativement en région.

#### **Approbation du PV des 26 novembre et 19 janvier :**

Les deux PV ont été validés à l'unanimité.

#### **Point Covid :**

Un point a été fait sur les décès en 2020. Parmi la population minière, il en ressort que :

- Les décès les plus nombreux ont été actés sur les plus de 85 ans et notamment les femmes.
- Le taux de la mortalité en 2020 est de 5,75 % par rapport à 4,73 % en 2019, soit une augmentation.

- La région Est a le nombre de décès le plus élevé, suivie du Nord et du Grand Sud.

Si vous désirez plus d'informations, je reste à votre disposition.

### **Présentation des travaux de la COPRAD :**

Le CA a été informé sur les discussions de la COPRAD du 23 février. Les points suivants ont été abordés :

- ⇒ Point des décès
- ⇒ Suivi des indicateurs de gestions ; effectifs – CCFC ; les chiffres n'ont pas beaucoup varié depuis le dernier CA (voir CR).
- ⇒ La commission a validé les activités de proximité pour 2021, comme validées par les commissions territoriales.
- ⇒ Bourses des mines : il est à noter que deux entreprises n'ont toujours pas encore réglé leurs cotisations au FNAB

Le point a été fait sur la campagne 2020/2021 :

- ⇒ Point 1 % social : le fonds est conforme à la prévision.
- ⇒ Point réglementation : il a été fait une analyse du dispositif du plan social des MDPA et notamment sur une mesure de compensation du système.

A ce stade, l'examen des textes réglementaires est à l'étude. Ce point sera débattu lors d'une prochaine COPRAD.

Une information a été faite sur le plan social EON.

Un point sur l'activité logement, coût des loyers, conventions, étude offre et demande logements région Sud, etc.

Je reste à votre disposition pour de plus amples renseignements sur ces sujets.

### **Présentation des travaux CNASS/FNASS :**

Le budget 2020 a été réalisé à 92,09 % de la prévision. Il reste un solde de 1 849 570 €. La prévision budgétaire vieillesse et maladie est presque réalisée à 100 %. Cependant, on note que la partie 2.2b et vacances sont à environ 60 % de la prévision, conséquence de la crise sanitaire.

La DSS n'est pas opposée à ce que les crédits non consommés de 2020 soient reportés à 2021.

- ⇒ Au cours de la réunion du 24 février, les points suivants ont été précisés.
  - Ventilation des prestations ASS.
  - Présentation du panier moyen des dépenses par bénéficiaire.
  - Ventilation du nombre de bénéficiaires par tranche de revenus.
  - Ventilation par tranche d'âge.
- ⇒ Point sur la politique vacances et conformément au décret n°2020-1582 du 14 décembre qui annule toutes les prestations jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2021.
- ⇒ FNASS : le solde au 31 décembre est de 247 805 €

### **Point ASS :**

#### **Groupe de travail expertise et pilotage ASS :**

L'agence a engagé des travaux de pilotage budgétaire et d'expertise de la dépense ASS. Elle s'est faite épauler par un cabinet extérieur sur le sujet.

A ce jour, le Directeur nous informe que l'étude des besoins pour piloter l'ASS du futur ne sera pas prête avant le second semestre. Ce projet s'appuie sur l'observation des lois et règlements en vigueur.

Pour l'agence, ce point permettra de fixer les priorités et les orientations futures, ce qui permettra d'adopter l'évolution réglementaire en cours d'année.

⇒ Point sur St-Gildas sur la restauration. Il en ressort la satisfaction des bénéficiaires mais des axes d'amélioration sont identifiés :

- Garantir le bien manger
- Augmenter et diversifier l'offre alimentaire
- Consommation plus locale.

De même, il a été précisé :

- La mise en place de l'envoi d'un décompte trimestriel pour les prestations ASS.
- Les chiffres sur les refus de prestations seront désormais présentés en commissions territoriales.

### **Compte financier :**

L'agence budgétaire 2020 fait apparaître une bonne consommation des crédits et une utilisation conforme aux destinations inscrites au budget.

Le taux d'exécution global des crédits, toutes enveloppes confondues, est de 98,6 %, malgré des dépenses imprévues et l'impact de la pandémie, on note notamment une sous-consommation du budget de fonctionnement :

- Frais de missions
- Honoraires d'avocats
- Formation professionnelle
- Etc.

Cependant, la crise sanitaire a aussi généré des hausses des dépenses :

- Fournitures
- Nettoyage
- Matériel informatique
- Etc.

L'ensemble de ces modifications budgétaires ont été validées par le CA en cours d'année. Concernant les dépenses courantes de fonctionnement, il est à noter que 40 % sont liées à des prestations extérieures (audit, GPEC, réorganisation, etc.). On note des baisses sur les autres prestations :

- Maintenance, entretien
- Loyer
- Affranchissement
- Télécommunication.

### **Dépenses investissements :**

La dépense totale est de 1,8 M€. Cependant, on note un taux d'exécution de 52 % du fait du gel de certains travaux, notamment sur le site de Noyelles où les dépenses ont été inférieures aux prévisions.

### **Budget investissement :**

306 M€ soit une baisse de -8,74 % par rapport à 2019.

### **Programme 174 :**

L'exercice se solde avec une prévision budgétaire de 99,8 %. L'impact de la pandémie n'est pas visible sur ce programme.

### **Dépenses interventions :**

#### ASS :

Le montant global des prestations ASS hors politique vacances est de 20 M€.

La consommation a diminué de 3,2 M€ mais le budget était en baisse de 1,6 M€.

La pandémie liée au Covid-19 a eu pour effet de baisser les dépenses de cures thermales, d'aides à domicile et d'autres dépenses (pédicure, optique, soins dentaires etc.).

La politique vacances accuse une baisse de -36 % par rapport à 2019. Sur cette prestation, le Covid-19 a fortement impacté la prestation.

### **Concernant les recettes :**

Aussi bien pour le programme 174 et ASS, elles sont conformes à la prévision. Il est noté que l'on a un léger excédent budgétaire.

Ensuite, il nous a été présenté les chiffres clés des résultats financiers de l'exercice.

### **Avis des commissaires aux comptes :**

Le commissaire aux comptes informe le CA que conformément à la réglementation en vigueur, les comptes sont jugés réguliers et sincères. Il certifie les comptes de l'agence sans réserve.

Le CA valide les comptes à l'unanimité.

### **Marché :**

Il nous a été présenté le marché concernant le plus grand bâtiment du site de Noyelles, celui-ci se décompose en plusieurs lots :

- Couverture
- Gros œuvre
- Peinture

Le montant du marché est de 951 426 €.

Un deuxième marché nous a été présenté concernant la rénovation du réseau d'eau potable pour un montant de 296 440 € TTC.

Les travaux débuteront en mai pour se terminer en septembre.

Le conseil valide les deux marchés à l'unanimité.

Raphaël MARGHERITA  
Administrateur